

<http://snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-rencontre-le-CGAAER.html>



# Le Snetap-FSU rencontre le CGAAER sur le bilan de la Réforme de la Voie Pro

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 18 mars 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Ce jeudi 17 mars 2016, le SNETAP-FSU représenté par son Secrétaire Général Jean Marie LE BOITEUX et par le Secteur Pédagogie et Vie scolaire (Olivier BLEUNVEN, Secrétaire Général adjoint et Yoann VIGNER, Secrétaire National) a rencontré la mission du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) chargé par le Ministre de l'Agriculture de faire le bilan de la réforme de la voie professionnelle.

Les membres de la mission Georges GOSSET, Danielle GOZARD et Jacques GALLON (Bruno RICARD était excusé) ont rappelé la lettre de mission du Ministre de l'Agriculture sur le sujet. Il s'agit pour cette mission de faire un bilan de la réforme après 5 ans d'existence et notamment sur les objectifs initiaux de la RVP. Brièvement, ils ont rappelé ces derniers : égale dignité entre les voies de formation, augmenter le niveau de qualification, limiter les sorties sans qualification, favoriser la poursuite d'études, améliorer l'insertion professionnelle...

Dans le cadre de leurs travaux, les membres de la mission ont rencontré et rencontreront les différents acteurs de ce dossier (notamment par leurs représentants au CNEA). Ils se déplaceront également en région (Bretagne et Rhône Alpes) rencontrer les équipes de Direction et autres acteurs de terrain.

L'échange qui a duré 1h30, a permis un dialogue constructif. Le Snetap-FSU a tout d'abord rappelé sa position concernant la RVP, sujet au coeur de la réflexion syndicale de notre organisation qui réunira le 24 mars prochain un séminaire de lancement de l'année Bac Pro.

## Le parcours en 4 ans doit redevenir la norme

Nous avons rappelé dans un premier temps notre position concernant le Bac Pro 3 ans, position qui n'a pas varié depuis 2009. **Le parcours en 4 années (2 années de BEPA et 2 années de Bac Pro)** doit rester-redevenir la norme. Pour autant il doit être possible pour certains de réaliser ce parcours en 3 années.

Puis nous avons rappelé le bouleversement en profondeur qu'a constitué la réforme, rappelé la « violence » qu'a représenté cette réforme imposée ... pour des questions budgétaires, comme l'a récemment rappelé la Ministre de l'Education.

## Un constat accablant

Aujourd'hui, **notre constat de terrain est accablant**, affligeant. C'est cela que nous avons partagé avec les représentants du CGAAER. Tant sur le fond que sur la forme, la RVP conduit à l'impasse. C'est un échec. Il faut impérativement de nouvelles mesures.

Oui, les équipes, les professionnels partenaires de la formation ont constaté et constate **une baisse de niveau des élèves**, des lauréats même du Bac Pro.

Oui, nous avons remarqué et remarquons des problèmes conséquents d'insertion professionnelle, de poursuite d'études pour les élèves.

Plus jeunes, moins formés, ils rencontrent de réelles difficultés pour la construction de leur identité professionnelle. Et selon les études même de certaines [DRAAF](#), ce sont 1/3 des élèves qui se retrouvent en difficulté. Alors oui, le nombre de bacheliers a arithmétiquement augmenté mais **l'éducation n'est pas qu'un simple affaire de chiffres**...mais d'humains. Car s'arrêter à ces chiffres c'est : oublier la baisse importante du taux de réussite à l'examen, oublier que l'épreuve de contrôle (épreuve ô combien critiquable) « fausse » les résultats finaux, oublier qu'un nombre conséquent de jeunes décrochent et sortent du dispositif de formation (sans même un diplôme que le BEPA n'est presque plus), oublier qu'une partie des bacheliers professionnels d'aujourd'hui sont en fait des jeunes qui ont glissé de la voie technologique attirés par une formation « plus professionnelle » et qui a la même durée....

La RVP a aussi entraîné une évolution des publics accueillis : plus hétérogènes, plus difficiles à gérer (en lien avec leurs difficultés liées à un rythme trop soutenu) pour une part importante des jeunes.

## Une expérimentation pour un retour au parcours 4 ans

Si nous avons rappelé **notre attachement à une vraie expérimentation autour du dispositif de classe spécifique** qui n'a jamais été sérieusement ni accompagnée, ni évaluée par la [DGER](#), nous avons surtout pointé les faiblesses de celui d'individualisation sensé répondre, en partie, aux difficultés des jeunes et permettre un meilleur accompagnement. Tel qu'il fonctionne actuellement, il ne peut être opérant (ou alors que très partiellement et de façon très localisée dans le temps et dans l'espace). En effet, il n'est pas pérenne, ni réellement financé. Il est concurrencé par les besoins des autres voies de formation, par les [BTS](#)...Son financement est en baisse constante, annualisé...

## Des équipes qui s'inquiètent

Nous avons aussi précisé que **la RVP s'est accompagnée d'une précarisation dans le fonctionnement des équipes** avec le développement des horaires non affectés.

On précisera enfin que cette RVP a eu également des effets spécifiques pour la voie de l'apprentissage parce qu'elle a entraîné **une profonde interrogation des équipes qui travaillent dans la voie de l'apprentissage** confrontées à des Maîtres d'apprentissage parfois réticents à signer des contrats de 3 ans.

## L'exigence d'un travail objectif du [CGAAER](#)

Les membres de la mission se sont appuyés à plusieurs reprises sur le rapport produit par l'Inspection de l'Enseignement Agricole et portant sur les dispositifs d'individualisation. Pour le Snetap-FSU ce rapport manque d'objectivité. En effet les Inspecteurs de l'EA, qui aujourd'hui jugent ces dispositifs, sont à l'origine de la mise en oeuvre de la RVP dans l'Enseignement agricole et ont donc des difficultés à porter un vrai regard critique.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le Snetap-FSU avait demandé qu'une mission indépendante soit lancée par le ministre de l'Agriculture. Nous regrettons toujours l'absence d'Inspecteur de l'Éducation nationale dans cette mission.

Le CGAAER a annoncé la remise de son rapport en mai 2016.